

Compte rendu du conseil syndical Eau/assainissement

Séance du 16 mars 2017 en mairie de Quingey

Etaient présents : Prillard Dominique, Dallavalle Martine, Perucchini Xavier, Cart-Lamy Pascal, Cellier Gaëlle, Maryvonne Ragot

Etaient absents excusés : Henry-Leloup Jacqueline, Faivre Sarah, Fernand Lopez

Secrétaire de séance : Prillard Dominique

Président de séance : Xavier PERUCCHINI

ORDRE DU JOUR :

- Choix délégataire assistance technique exploitation assainissement collectif
- Convention chambre d'agriculture
- Budget eau assainissement 2017

➤ **Choix délégataire assistance technique exploitation assainissement collectif**

Suite à la consultation du 08 février 2017 pour l'assistance technique à l'exploitation du service l'assainissement collectif ;

Suite à la réception de 2 offres dans les délais, SAUR et GAZ ET EAUX ;

Suite à l'avis de la commission d'ouverture des plis en date du 16 mars 2017 ;

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents :

- Accepte la proposition de la société SAUR pour un montant HT de 25 166 € par an pour 3 ans
- Autorise le vice président à signer tous les documents nécessaires

➤ **Convention chambre d'agriculture**

L'exposé du vice président entendu, le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents :

- Accepte la proposition de la chambre d'agriculture pour la réalisation du dossier de déclaration préfectorale dans le cadre du recyclage des boues de la station d'épuration pour un montant de 10 577.40 € HT
- Autorise le vice président à signer la convention de prestation et tout document se rapportant à cette affaire

➤ **Compte gestion eau / assainissement 2016**

Le comité syndical prend acte du compte de gestion 2016 du budget eau assainissement et approuve l'entière concordance avec les écritures du compte administratif 2016.

➤ **Budget eau / assainissement 2017**

Dépenses fonctionnement : 270 055 €

Recettes fonctionnement : 361 643.48 €

Suppression de la provision de 20 000 €, car il reste 68 000 € de provisionné donc suffisant pour les travaux à prévoir pour le curage, épandage des bassins de la STEP.

Dépenses investissement : 146 634.45 €

Recettes investissement : 146 981.45 €

En dépense d'investissement 5 000 € de prévu en étude pour la rénovation du réservoir de la Maridelle

➤ **Affectation de résultat 2016 eau / assainissement**

002 Recette de fonctionnement 60 698.48 €

001 Dépense d'investissement 33 298.45 €

1068 affectation : 33 298.45 €